

CHEF DE CLINIQUE-ASSISTANT TERRITORIAL UNIVERSITAIRE (CC-ATU) Discipline médicale : (Médecine d'Urgence)

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre hospitalier de Châteauroux-le-Blanc, établissement public de santé issu d'une fusion absorption du 1er janvier 2017, appartient au territoire de santé de l'Indre qui regroupe 233 000 habitants.

La ville de CHATEAUROUX est située à 2 heures de PARIS par le train, 1 heure 30 de TOURS, LIMOGES et POITIERS par voiture. L'aéroport de CHATEAUROUX offre également, lors des périodes estivales, des vols vers la Corse, la Grèce, Maltes, Madère, les Baléares, Palma de Majorque, l'Italie, le Portugal, l'Andalousie.

Avec une capacité d'accueil de 1 112 lits et places, le centre hospitalier est l'établissement de référence de l'Indre et établissement support du groupement hospitalier de territoire de l'Indre.

Le Centre hospitalier de Châteauroux-le-Blanc a une activité très diversifiée et a su, en plus de ses activités de base, développer des pôles d'excellence. L'ensemble des activités y sont représentées : cardiologie, pneumologie, soins de suite et réadaptation, médecine interne, oncologie, neurologie, gériatrie, anesthésie, réanimation, pharmacie, psychiatrie, gynécologie-obstétrique, pédiatrie et néonatalogie, imagerie médicale, urgences, hépato-gastro-entérologie, ophtalmologie, chirurgie (ORL, dentaire, digestive, vasculaire, orthopédique)

Il est composé de 5 sites principaux :

Le site principal situé à Châteauroux

Le site du Blanc

Le site de la psychiatrie adulte sur le lieu dit « Gireugne »

Le Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (CSSR)

Le site de psychiatrie réadaptation à La Châtre

Sur l'année 2019, il a accueilli plus de 60 000 passages aux urgences, 45 646 patients en hospitalisation complète et prise en charge ambulatoire, et a compté 1369 naissances. Il est siège du SAMU et dispose d'un hélicoptère.

2. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Urgences, SAMU, SMUR

Pôle de rattachement : Médecine d'Urgence

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) :

Chef du Pôle de médecine d'Urgence : M. le Dr Cherif MANSOUR. cherif.mansour@ch-chateauroux.fr

Responsable de Structure Interne accueil des urgences : Mme le Dr Christine PATOT Christine.Patot@ch-chateauroux.fr

Responsable de Structure Interne S.M.U.R. : Dr Lucie MARCHAIS.
lucie.marchais@ch-chateauroux.fr

Responsable de Structure Interne Unité d'Hospitalisation de Courte Durée : Dr Emmanuel CARREEL.
emmanuel.carreel@ch-chateauroux.fr

Composition de l'équipe médicale :

A - Les activités du pôle sont :

- Régulation aide médicale de l'Aide Médicale Urgente (SAMU)
- Régulation libérale de la PSA (en soirée de 20 heures à minuit, les jours ouvrables et de 8 heures à minuit les samedis dimanches et jours fériés)
- Interventions SMUR terrestres et hélicoptères sur le territoire de l'Indre avec 2 antennes basées à

Châteauroux, 1 antenne au Blanc et 1 antenne à Issoudun

- Accueil service urgences médico chirurgicales adultes et pédiatriques
- Prise en charge des patients hospitalisés au sein du service d'hospitalisation de courte durée (UHCD avec 14 lits dont 4 lits de soins continus)
- Prise en charge des patients hospitalisés au sein du service de Médecine Polyvalente d'Urgence (SMPU avec 20 lits)
- Prise en charge des détenus au sein de 2 U.C.SA. (Centre de détention des Craquelins et Maison Centrale de Saint Maur)
- Formations des professionnels de santé au sein du Centre d'enseignement des Soins d'Urgence (CESU)
- Equipe de liaison en Addictologie
- Coordination des prélèvements multi organes et tissus (PMOT)
- Activité de Recherche Clinique importante au sein du pôle
- Formations Médecins Correspondants Samu (MCS) / simulation

B - Le pôle médecine d'urgence du centre hospitalier de Châteauroux comprend :

- Accueil IOA H24 avec 2 box dédiés
- 25 box site de Châteauroux
- 10 lits d'hospitalisation de courte durée
- 4 lits d'unité de soins continus
- 20 lits au sein du pôle de médecine polyvalente d'urgence

C - Les équipements spécifiques au pôle:

- Logiciel de Régulation médicale V5 de Centaure + téléphonie avancée
- Hélicoptère sanitaire stationné sur hélistation du pavillon des Urgences
- Scanner 64 barrettes implanté au sein du service des Urgences
- Service des Urgences organisé en circuit court, circuit long, salle d'accueil des Urgences Vitales 5 places
- Possibilité de Monitoring de tous les box du service des Urgences
- Dossier Urgences entièrement Informatisé (SMART de MEDASYS)
- Télé AVC aux Urgences pour décision de thrombolyse des patients avec AVC avant transfert vers UNVH du

CHRU

- Consultation de Médecine générale au sein des Urgences tous les jours ouvrables de 12 à 20 heures (Médecins Hospitaliers) et les samedis et dimanches et jours fériés de 8 heures 20 heures par médecin généraliste libéral assurant la PDSA
- Salle de Simulation avec mannequin haute-fidélité au niveau du CESU

D - Composition de l'équipe médicale :

- 28,6 équivalents temps plein

Le cas échéant, exercice partagé avec une autre structure sur le même territoire que l'établissement d'accueil :

Nom de la structure : CH Le Blanc et CH Issoudun

Adresse :

Activité particulière au sein de cette structure : SAU et SMUR

3. Missions confiées (soins, enseignement et recherche) et organisation du temps de présence entre les sites

- Régulation médicale SAMU (80 000 DRM / par an)
- Activité SMUR (3200 interventions / an)
 - Garde SMUR A H24
Premier départ SMUR primaire et secondaires, poursuite de la prise en charge des patients au service des Urgences
 - Garde SMUR B H24
Deuxième départ SMUR primaire ou secondaire, poursuite de la prise en charge des patients au service des Urgences
Participation à la prise en charge des patients admis aux Urgences

- Antenne SMUR basée au CH le Blanc
Garde 24 heures mutualisée avec l'activité Urgences

- Antenne SMUR basée au CH Issoudun
Tous les jours de 9 heures à 19 heures

- Activité Service des Urgences (46 000 passages)
4 à 5 postes de travail de jour de 9 heures à 19 heures
2 postes de travail en période de garde 19 heures à 9 heures
- Activité service hospitalisation de Courte durée (UHCD + USC)
2 médecins dédiés de 9 heures à 17 heures du lundi au samedi
1 médecin dédié de 9 heures à 17 heures dimanches et jours fériés

En dehors de ces horaires, poursuite de la prise en charge des patients hospitalisés par médecin senior Urgences et Médecin SMUR B

- Activité Service Médecine Polyvalente d'Urgence
2 médecins dédiés de 9 heures à 17 heures du lundi au vendredi
1 médecin dédié de 9 heures à 17 heures samedi
1 médecin dédié dimanches et jours fériés de 9 heures à 14 heures

Découvrez la présentation du pôle de médecine d'urgence en vidéo en suivant les liens suivant :

<https://www.ch-chateauroux-leblanc.fr/offresoinsch/7/service-d-accueil-des-urgences>

<https://www.ch-chateauroux-leblanc.fr/offresoinslb/9/service-des-urgences>

Au CHU de Tours :

- Soins : Médecin d'accueil, prise en charge des patients dans les différents circuits de soins : long, court, déchoquage, HTCD. Participation aux gardes. Présence H24 d'un urgentiste.
- Enseignement : référent des DES de Médecine d'Urgence phase socle
- Recherche : inclusions des patients dans les protocoles de recherche

4. Les compétences à développer

5 axes principaux :

- Consolider les filières de soins existantes
Syndrome coronarien Aigu
Prise en charge AVC (télé AVC)
Filière orthopédique du sujet âgé
- Organiser de nouvelles filières de soins
Insuffisance Cardiaque
Patients admis aux Urgences en soins palliatifs
Filière Urgence et patients âgés
- Développer la télémédecine
Gestion des appels d'Urgence avec les EHPAD
Limiter les hospitalisations non justifiées de patients
- Développer la formation au sein du service en lien avec le CESU 36
Pour l'acquisition des gestes d'Urgence et gestion des situations
Utilisation de la simulation
Formations individuelles et en équipe
- Développer les séances de RETEX et EPP interservices
Périodicité mensuelle

- Développer les staffs au sein des services
 - Staffs quotidiens fin de garde et début de garde service des Urgences
 - Staff fin de garde et revue de dossiers interventions SMUR
 - Staff hebdomadaire cas clinique et revue de biblio
 - Staff Régulation ARM et Médecins Régulateurs,
 - Revue des dossiers de régulation médicale avec réécoute de bandes
- Autonomie dans la prise en charge des patients venant aux urgences, quelle que soit la demande
- Supervision et organisation de l'accueil
- Organisation des flux, conduite en cas d'afflux de patients
- Prise en charge de patients en HTCD
- Autonomisation dans la prise en charge du déchoquage, en relation avec les différents spécialistes.

5. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil :

Gardes sur place

6. Les valences (enseignement/ recherche)

Le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc accueille de nombreux personnels médicaux en parcours de formation.

A ce titre l'Assistant Territorial Universitaire pourra développer une activité d'enseignement riche et variée auprès de différents publics :

Internes de Médecine Générale et de Spécialité du CHU de Tours et Inter-régions :

Chaque semestre, le Centre Hospitalier de Châteauroux le Blanc accueille en moyenne une quinzaine d'internes de Médecine Générale et de spécialité.

FFI conventions DFMS/A :

Au mois de novembre, chaque année le Centre Hospitalier accueille entre 5 et 10 faisant fonction d'Interne pour une à deux années complètes.

Ces personnels médicaux ont obtenu leur diplôme de médecine au sein de leur pays d'origine (hors UE) et sont en cours de spécialisation.

FFI (étudiants inscrits en DU, DIU, Capacités, en France)

Il s'agit là de médecins généralistes ou spécialistes à diplômes hors UE, inscrit en DU, DIU ou capacité en France, en vue d'améliorer leur pratique par un enseignement aux standards européens ou souhaitant développer une surspécialité.

Certains souhaitent également poursuivre une carrière en France en s'inscrivant aux Epreuves de Vérification de Connaissances en vue d'obtenir un statut de praticien attaché associé et ensuite l'autorisation d'exercice. L'activité d'enseignement de l'Assistant Territorial Universitaire pourra aussi être un atout dans la perspective de préparation à ces épreuves.

Actuellement 9 FFI sont présent dans les disciplines agréées au Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc.

Externes CHU de Tours

Trois à quatre externes du CHU de Tours réalisent des stages toutes les 6 semaines au sein de l'établissement dans les disciplines suivantes :

Rhumatologie / Médecine d'Urgence / SSR

Externes étrangers en stage par conventions (Faculté de Cluj Napoca Roumanie, Erasmus, autres...)

A titre individuel ou avec des facultés étrangères le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc, en partenariat avec le département de l'Indre et son agence d'attractivité, accorde, selon les capacités d'accueil et d'encadrement, des stages à des étudiants d'origine étrangère dans le cadre de leur cursus universitaire.

Praticiens attachés associés en parcours d'autorisation d'exercice

Les Praticiens attachés associés sont des médecins en parcours de formation pour obtenir une autorisation d'exercice. Celle-ci ne leur sera délivrée qu'à l'issue d'une période de pratique dans des services hospitaliers agréés et à l'examen de leur dossier par la commission d'autorisation d'exercice du CNG.

Les cours dispensés par les Assistants Territoriaux Universitaire étofferont les dossiers de candidature de ces praticiens lors de l'examen par les commissions régionales et au CNG.

Stagiaires associés

Le Centre Hospitalier de Châteauroux Le Blanc reçoit également, par l'intermédiaires de conventions avec des organismes de pays hors union européenne, des médecins généralistes ou spécialiste souhaitant améliorer leur pratique par un exercice au sein de service hospitaliers aux standards européens.

Comme pour les personnels FFI Certains souhaitent également poursuivre une carrière en France en s'inscrivant aux Epreuves de Vérification de Connaissances en vue d'obtenir un statut de praticien attaché associé et ensuite l'autorisation d'exercice.

Les unités d'enseignement :

Le CESU et Centre de simulation :

Le C.E.S.U. 36 est le centre d'enseignement des soins d'urgence du département de l'Indre;

La mise en place des C.E.S.U., véritables « écoles des S.A.M.U. », a permis de répondre aux missions d'enseignement des S.A.M.U. conférées par les textes réglementaires.

Les missions de formation des C.E.S.U., précisés par les décrets du 16 décembre 1987 et du 30 mars 2007 sont définies comme suit :

- assurer la formation initiale et continue aux secours et soins d'urgence des personnels participant de manière permanente ou temporaire aux secours médicaux d'urgence et aux transports sanitaires
- mettre en place un enseignement sur les nouveaux risques en accord avec les directives ministérielles : formation aux risques N.R.B.C., grippe aviaire, plan blanc, médecine de catastrophe ...
- contribuer à la recherche pédagogique relative à l'enseignement des secours et soins d'urgence.

Le C.E.S.U. 36 a été créé au sein du centre hospitalier de CHATEAUROUX en octobre 2002. Il est intégré au pôle de médecine d'urgence et donne ainsi au S.A.M.U. 36 son rôle de référence départemental pour la formation aux gestes et soins d'urgence.

Il fait l'objet d'un agrément par le ministère de la santé et d'un agrément départemental pour l'enseignement des formations de secourisme relevant du ministère de l'Intérieur.

L'enseignement dispensé par le C.E.S.U. 36 va des gestes élémentaires de premiers secours aux prises en charge spécialisée de médecine d'urgence.

De ce fait, les formations proposées par le C.E.S.U. 36 s'adressent :

- à l'ensemble des professionnels de santé dans le cadre de la formation continue
- aux étudiants des instituts de formation aux professions de santé
- à toute personne intervenant dans la chaîne médicale des secours : ambulanciers privés, associations de secourisme, éducateurs sportifs, personnels de l'éducation nationale...

Le C.E.S.U. 36 intervient également dans des actions de formation et de sensibilisation du grand public aux gestes de premiers secours : initiation à l'utilisation du défibrillateur automatique externe, interventions en milieu scolaire dans le cadre « d'apprendre à porter secours »...

Le C.E.S.U. 36 fait partie du R.E.S.U.C. (réseau régional d'enseignement des soins d'urgence de la région Centre), réunissant l'ensemble des C.E.S.U. de la région Centre, dans un but de coordination des actions de formations et d'uniformisation des tarifs.

Les locaux de formation :

- 2 salles de formation de 30 personnes avec matériel informatique et audiovisuel,

- 2 salles de travaux pratiques (10 à 15 personnes) dont 1 salle reproduisant une chambre d'hospitalisation.
- 1 salle de simulation haute-fidélité.

L'Institut de Formation propose les formations paramédicales : infirmière et aide-soignante :

L'établissement dispose de deux sites de formation :

- **Le site de Châteauroux :**

Dans l'enceinte de l'hôpital, l'établissement accueille chaque année des promotions infirmières 81 étudiants et une promotion aide-soignante 38 étudiants (promotions 2019-2020).

L'établissement a mis en place un dispositif spécifique dans le cadre de la formation aide-soignante. 15 places sont ainsi proposées pour des personnes bénéficiant d'équivalence ou souhaitant valider un ou plusieurs des 8 modules de la formation. Un espace de simulation est proposé aux étudiants via le CESU 36.

- **Le site du Blanc :**

Situé également dans l'enceinte de l'hôpital sur le site de Le Blanc, l'établissement accueille chaque année des promotions infirmière de 39 étudiants et 32 aides-soignants (promotions 2019-2020).

Un espace de simulation : Le site du Blanc dispose d'un laboratoire de compétences équipé de matériel de simulation permettant de réaliser des séquences.

Charte Erasmus : l'IFSI-IFAS de Châteauroux et du Blanc accompagne les étudiants dans leur projet de mobilité européenne (partenariat avec la Belgique) mais aussi internationale (Vietnam).

Spécialisation : A l'issue de la formation Infirmière, une spécialisation est possible dès l'obtention du diplôme ou après un temps d'exercice de la profession. Spécialisations possibles : IADE Infirmier Anesthésiste - Infirmier de Bloc Opératoire (IBODE), Puéricultrice, Cadre de santé.

L'établissement propose également des formations continues à destination des professionnels de santé.

LES ACTIVITES DE RECHERCHE

Le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc est doté d'une commission de la recherche clinique.

La commission de recherche clinique est composée des membres suivants :

- * un praticien en charge de la recherche clinique
- * un directeur chargé de la recherche clinique
- * six représentants de la C.M.E (rhumatologue, oncologue, réanimateur, urgentiste, cardiologue, pharmacien)

Ses missions :

- Structuration interne de la Recherche Clinique
- Développement de la Recherche Clinique
- Réflexion sur les moyens paramédicaux d'aide à la Recherche Clinique (IRC/ARC)
- Promotion de la formation des professionnels de santé à la Recherche Clinique

Des personnes ressources coordonnent les aspects administratifs au sein de la Direction de la stratégie, des ressources médicales et du territoire.

Des projets sont à l'étude et des programmes de recherche clinique et études sont également actuellement en cours au Centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc :

Dans le service d'Oncologie :

- l'essai « Nutriage Cancer », recherche clinique de nutrition chez la personne âgée atteinte de cancer
- l'essai « PREPARE », place de l'intervention gériatrique chez les personnes âgées traitées pour un cancer- essai phase III

*étude « APACH » Adénocarcinome pancréatique

- ouverture de l'essai « Oncoger Gyneco », place de l'évaluation gériatrique standardisée EGS dans la prise en charge des patientes < 75 ans atteintes d'un premier cancer du sein

- introduction de l'aromathérapie clinique

*Etude observationnelle KBP2020 + ESCAP 2020 CPHG :

KBP 2020 : recueil des nouveaux cas de CBP diagnostiqués dans les services de pneumo-cancérologie des CH du 01/01/2020 au 31/12/2020

ESCAP 2020 : Suivi des stratégies thérapeutiques mises en oeuvre pendant les trois premières années suivant le diagnostic de cancer bronchique primitif chez les patientes de la cohorte KBP 2020 CPHG

*Etude NIVO POST OP avec praticiens ORL:

Essai de phase III randomisé évaluant l'ajout de Nivolumab à l'association Cisplatine-radiothérapie dans le cancer épidermoïde de la tête et du cou localement avancé opéré à risque élevé de récurrence

Dans le service de réanimation :

Travaux en lien avec l'Association des Réanimateurs du Centre Ouest (ARCO).

Le personnel soignant du service de réanimation participe à des travaux de recherche en soin infirmier avec l'Association des Réanimateurs du Centre Ouest (ARCO), travaux d'une durée de 2 ans entre agents de plusieurs établissements qui sont présentés une fois finis au congrès annuel.

« La visite des enfants à un parent hospitalisé en réanimation »

« Le rôle de l'infirmier lors de l'extubation programmé »

En cours période 2017-2019 avec Chartres et Orléans : « Qualité de vie au travail en réanimation »

Dans le service des urgences :

Un travail de recherche est en cours au SAMU 36 sur la prise en charge du patient en hypothermie (HYPOTRUM-2)

projet d'étude clinique sur la prise en charge des patients âgés pour transfusion dans le cadre d'une anémie par carence martiale

Dans le service de médecine interne-rhumatologie :

*Etude DEFACTO A3921313- identification des facteurs prédictifs du maintien thérapeutique du Tofacitinib chez le patient atteint de polyarthrite rhumatoïde

*Etude Go-Beyond- étude prospective observationnelle pour évaluer en vie réelle l'efficacité du Golimumab GLM chez les patients atteints d'une polyarthrite rhumatoïde PR

Dans le service de cardiologie :

*télésurveillance CARDIO dispositif

7. Les moyens à disposition du chef de clinique-assistant territorial universitaire (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

Le site de Châteauroux dispose d'un plateau technique complet : bloc chirurgical (6 salles), 6 bloc obstétrical (6 salles), une stérilisation centrale, une unité de reconstruction des cytotostatiques, un plateau technique d'imagerie médicale (6 salles), 2 scanners, 2 IRM, un mammographe, 5 échographes, 1 salle de cathétérisme, un hélicoptère sanitaire, un espace de balnéothérapie pour les soins de suite et réadaptation.

Le site du Blanc est fusionné avec celui de Châteauroux depuis le 1er janvier 2017. La commune du Blanc est située au sud-ouest du département de l'Indre, au coeur du Parc Régional de la Brenne, à 50 minutes de Châteauroux et à 1h10 de Poitiers en voiture. C'est un hôpital à l'activité très diversifiée qui a su, en plus des activités de 1er recours, développer des spécialités tel qu'un SSR en addictologie (SSRA). Les activités

comprennent : les urgences, la médecine polyvalente, l'imagerie médicale, la gynécologie-obstétrique, la pédiatrie, le SSR gériatrique/SSRA, l'Unité Cognitivo-Comportementale (UCC), l'USLD, l'anesthésie, la chirurgie orthopédique, viscérale, ophtalmologique, dentaire, ORL, vasculaire et la pharmacie.

Le site du Blanc dispose d'un bon plateau technique composé de 4 salles de bloc, 1 scanner et d'une hélisation. Il est composé de 3 EHPAD : La Cubissole, Saint-Lazare et Val d'Anglin.

Doté d'un plateau technique très performant (cf annexe), d'une communauté médicale soudée, le Centre Hospitalier a la spécificité d'avoir maintenu un fort dynamisme et une activité en progression y compris sur la chirurgie aussi bien lourde et programmée qu'ambulatoire.

8. Logement par l'établissement d'accueil

A la demande de l'assistant pour les périodes de présence au Centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc.

9. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue du clinicat territorial

Praticien hospitalier contractuel temps plein ou temps partiel en attente du concours de Praticien hospitalier.

10. Rémunérations, prime d'exercice territorial

Votre employeur sera l'Université de Tours et le CHRU de Tours.

Vous ferez l'objet d'une mise à disposition intégrale par le CHRU de Tours dans votre établissement d'accueil.

- Traitement de base : réglementation statutaire
- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

11. Prise en charge des frais de déplacement

Sur présentation des justificatifs (carte grise, tickets de péages ou billets de train...)